

Salon International de l'Agriculture 2025

Le bioéthanol, une filière créatrice de valeur pour la société : décarbonation, souveraineté alimentaire et énergétique



La Collective du Bioéthanol sera présente au SIA dans le Hall 2.2 sur le stand de « La Betterave sucrière française » (Hall 2.2 Allée D)

Pour toute demande d'interview/reportage, contactez-nous au 07 84 90 83 16

Le Salon international de l'agriculture ouvrira ses portes le 22 février prochain pour sa 61^{ème} édition, placée sous le signe de la fierté agricole. A cette occasion, la filière du bioéthanol répondra aux questions des visiteurs sur ses multiples débouchés, au service de la décarbonation, de la souveraineté alimentaire et énergétique... et du pouvoir d'achat avec un prix à la pompe du Superéthanol passé sous la barre des 80 centimes par litre.

La filière bioéthanol : une transformation des ressources agricoles qui répond à l'intérêt général

- **La réduction des émissions de gaz à effet de serre reste la principale raison d'être du bioéthanol.** Le bioéthanol consommé en France en 2023 a évité les émissions d'1 million de voitures soit 2 millions de tonnes de CO₂¹; en 2024, il a remplacé l'équivalent de 640M€ de consommation de produits pétroliers².



Le chiffre à retenir : Le bioéthanol produit dans l'Union européenne réduit de 79 % les émissions de gaz à effet de serre, en analyse de cycle de vie, comparé à l'essence fossile.³

- **Le bioéthanol contribue à la fois à la souveraineté alimentaire et énergétique.** A partir de la production agricole, la filière du bioéthanol fournit systématiquement à la fois le débouché de l'alimentation humaine ou animale et celui de l'énergie. Une même betterave sert à faire du sucre, de la nourriture pour les animaux (avec la pulpe de betterave), de l'éthanol (à partir de la fermentation alcoolique des sucres de la betterave et des résidus sucriers) et du CO₂ renouvelable utilisé pour les boissons gazeuses et, à l'avenir, aussi dans la production de carburants synthétiques.



Le chiffre à retenir : Pour chaque kilo de bioéthanol produit à parti de céréales, la filière produit également environ 1kg d'aliments pour animaux riches en protéines. Ces aliments disponibles localement permettent aux éleveurs de réduire leur dépendance aux tourteaux de soja importés d'Amérique du Sud où il y a des risques de déforestation.

¹ Source : <https://carbure.beta.gouv.fr/>

² Source : estimation Bioéthanol France selon consommation (source CPDP) et composition des carburants.

³ Source : ePURE en 2023 - <https://www.epure.org/about-ethanol/ethanol-benefits/emissions-reduction/>

La Collective du bioéthanol s'oppose à l'accord UE-Mercosur

L'accord UE-Mercosur reste un mauvais accord pour le secteur de l'alcool agricole de l'UE (alcool traditionnel et bioéthanol-carburant), pour les agriculteurs européens et pour la nouvelle orientation de l'Union Européenne vers une plus grande autonomie stratégique industrielle et agricole.

Aucune mesure miroir ne figure dans cet accord : les produits importés seront issus de cultures produites avec des produits phytosanitaires interdits dans l'UE (au moins 40 substances actives interdites dans l'UE sont autorisées au Brésil). Pour l'alcool agricole, les quotas accordés représentent 12% de la production européenne, ce qui va fortement déstabiliser la filière.



Le chiffre à retenir : Grâce au bioéthanol, 55 000 agriculteurs sécurisent une partie de leur production. Au total, la filière du bioéthanol représente près de 9 000 emplois agricoles et industriels, directs, indirects et induits, en équivalent temps plein, et soutient la compétitivité des sucreries et amidonneries associées dont elle valorise également les déchets et résidus.

Le Superéthanol-E85, un biocarburant plus vert et moins cher pour décarboner aujourd'hui et demain

Alors que le prix du Superéthanol-E85 était repassé sous la barre symbolique de 1€ le litre à la pompe fin 2023, la tendance s'est confirmée en 2024 avec une **baisse de 12 centimes/l en un an, soit seulement 0,78€/l à la pompe en janvier**. Avec **près de 729 € économisés par an pour 13 000 km parcourus** par rapport à l'essence SP95-E10 et plus de 1121 € pour 20 000 km, les automobilistes retrouvent des niveaux records d'économies constatés en moyenne sur 2022¹.



Le chiffre à retenir : Au 24 janvier 2025, le prix au litre observé à la pompe pour le Superéthanol-E85 était de 0,78€ en moyenne soit 1€ de moins que le SP95-E10.

Face aux inquiétudes sur le 100% électrique et en synergie avec les besoins de mobilité dans les différents secteurs (aviation, maritime, routier), **le Superéthanol E85 100% renouvelable est une solution complémentaire pour se passer totalement d'essence fossile dans les nouveaux véhicules après 2035**. Le Superéthanol-E85 100% renouvelable, associant bioéthanol et huiles végétales hydrotraitées de type essence, existe déjà en Californie où il représente le tiers des volumes d'E85 distribués. Il pourrait être déployé en France avant 2035.

« Au travers de nos différents contacts en Europe, nous constatons que de nombreux pays européens et acteurs des secteurs de l'énergie et de l'automobile se mobilisent en faveur des carburants 100 % renouvelables. Un signal fort qui montre la nécessité d'intégrer les biocarburants durables dans le périmètre de la définition des carburants neutres en CO₂ attendue en 2026 lors de la révision du Règlement européen sur le CO₂ des véhicules légers. » souligne la **Collective du bioéthanol**.

Contenus disponibles en téléchargement

Dossier de presse 2025

[Sélection de photos pour illustrer articles et publications \(en bas de page\)](#)

¹ www.ecologie.gouv.fr/prix-des-produits-petroliers, prix au 24/01/2025, avec 25% de surconsommation vs SP95-E10



À propos de la Collective du bioéthanol

La Collective du bioéthanol est représentée par l'Association Interprofessionnelle de la Betterave et du Sucre (AIBS) et Bioéthanol France (ex-SNPAA). Son objectif est d'informer les professionnels et le grand public sur la filière bioéthanol. Le bioéthanol est incorporé à ce jour dans les essences en France, en pur ou dans un dérivé, jusqu'à 7,5% (dont au maximum 5% d'éthanol pur) dans le SP95 et le SP98, jusqu'à 10% dans le SP95-E10 et jusqu'à 85% dans le Superéthanol-E85. Pour plus d'informations : <https://www.bioethanolcarburant.com/>

Contacts presse : agence CorioLink – bioethanol@coriolink.com

Océane Vilminot – 07 84 90 83 16 – oceane.vilminot@coriolink.com

Amélie Lebreton – 06 70 60 25 30 – amelie.lebreton@coriolink.com